



Licenciement a l'amiable pas respecter

Par **talas**, le **27/03/2008 à 22:42**

bonsoir a tous,et merci pour les réponses qui me seront apportées.voici ma question:je me suis mis d'accord avec mon ex -patron sur un licenciement a l'amiable me permettant de bénéficier des 8%de fin de contrat et du mois de préavis.j'ai reçu une première lettre recomandée m'indiquant que je me suis pas présenter au travail et que je devais reprendre le travail,a la suite j'ai appeler mon patron et j'ai eu sa femme qui s'occupe de tout ce qui est administratif,et j'ai bien insister sur le fait que je ne voulait en aucun cas perdre mes acquis financiers,avec son accord nous nous sommes séparer.ensuite une deuxième lettre recomandée m'invitant a me présenter a l'entretien préalable,toujours en accord sa femme au téléphone,la présentation a l'entretien n'etait pas nécessaire vu que l'on était toujours d'accord sur le motif de licenciement.et a la réception de la lettre de licenciement a ma grande surprise le motif est devenue licenciement pour absences non justifiées donc fautes graves donc pas d'indemnités ne me faisant plus d'espoir je vous demande conseil quand meme.merci d'avance. patrick.le naif.